

# **L'éthique dans le secteur de la santé et de l'environnement : enjeux et mécanismes**

Dr MAMA DJIMA MARIAM

Membre du CNESVS

# Plan

- Rappel sur éthique
- Introduction
- Enjeux éthiques en santé
- Ethique de l'environnement et développement durable

# ETHIQUE ET MORALE

## Définition

- ❑ L'éthique correspond à la science de la morale et répond à un certain nombre de règles de « bonne conduite »
- ❑ **MORALE**: ensemble des règles d'action et des valeurs qui fonctionnent comme normes dans une société.
- ❑ **ETHIQUE**: de ce qu'il nous faut faire ou ne pas faire, mais surtout du raisonnement, pour ou contre, à appliquer pour déterminer le choix d'une conduite devant un problème moral

# Notions en Ethique

Ethique intègre les notions

- Bienfaisance
- Malfaisance
- Autonomie
- Justice

# Notions en Ethique

Autonomie : Aussi appelée le principe de la dignité humaine, l'autonomie est d'origine latine signifiant la « régie de soi »

Les travailleurs de la santé sont obligés de respecter les décisions prises par des patients compétents au sujet de leur propre traitement. Les patients doivent être pleinement informés de leur maladie. Tant que les patients sont compétents, ils ont le droit de prendre leurs propres décisions à propos de leurs soins, même si leur famille ou leur médecin ne sont pas d'accord (consentement éclairé).

Autonomie : Soyez honnête avec d'autres personnes et tenez vos engagements

# Notions en Ethique

Bienfaisance : Faire du bien pour le patient en toutes circonstances. Les patients ne doivent pas nécessairement partager l'avis de leur médecin en ce qui concerne leur traitement. Il faut respecter le bien tel que déterminé par le patient

# Notions en Ethique

Non-malfaisance : Surtout, s'abstenir de faire du mal. Il faut divulguer les risques ou les effets secondaires d'un traitement, en particulier lorsqu'une guérison est impossible. En traitant des patients en bonne santé (par ex., soins préventifs, immunisations), nous devons décider si les avantages surpassent les risques.

La bienfaisance se distingue de la non-malfaisance dans le sens que « la bienfaisance est une exigence positive de l'action, tandis que la non-malfaisance est une interdiction négative contre l'action »

- Non-malfaisance : « Quand il est impossible d'éviter de faire du mal... minimiser le mal qu'on fait. »
- Bienfaisance et non-malfaisance : « Les actions doivent produire plus de bien que de mal. »

# Notions en Ethique

Justice : La justice se rapporte à la façon dont les ressources limitées des soins de santé sont distribuées. Il faut s'occuper de tous les patients de manière équitable, juste et impartiale (respect de leurs droits). Les patients qui se trouvent dans des situations semblables devraient avoir accès aux mêmes soins sans égard à leur position financière.

- Justice : Ne pas créer de problèmes inutiles. Justice : Ne pas gaspiller de ressources limitées pouvant servir à du bien.
- Bienfaisance et justice : Soutenir ceux qui ne sont pas traités de manière équitable.



# Place de l'éthique

- L'éthique a toujours été l'une des préoccupations fondamentales de la profession médicale
- Inscrite dans la Constitution de l'OMS
- a inspiré et continue d'inspirer toute action de santé publique (directives/code de bonnes pratiques)
  - greffes d'organes,
  - substituts du lait maternel,
  - médicaments essentiels
  - commercialisation des produits pharmaceutiques

# Place de l'éthique

## Face à

- l'hyper-technicité croissante aggrave de jour en jour la déshumanisation des comportements
- une pression économique énorme pèse sur les soins et altère le discernement.
- la hiérarchie des valeurs varie avec les cultures, les philosophies, les idéologies et les religions

A la lumière des profondes transformations sociales, économiques, informationnelles, environnementales et technologiques survenues au niveau mondial

**Ethique doit accroître sa présence et s'adapter**

# Situation actuelle de l'éthique dans le secteur de la santé et de l'environnement

- **Afrique en tant que continent, est soumis**
  - Aux épidémies (tuberculose, VIH/Sida, paludisme, méningite, Ebola, Zika, Covid-19...)
  - Maladies non transmissibles (maladies cardio-vasculaires, cancers, diabète, asthme, etc.)
  - Ravagent leurs populations et handicapent leur processus de développement socio-économique
  - Autres Fléaux environnementaux (famine, inondations, bouleversement climatiques)
  - Actions prises pour répondre à ses situations tant au niveau de la pratique que de la recherche doivent bénéficier d'un encadrement éthique fort

# Situation actuelle de l'éthique dans le secteur de la santé et de l'environnement

- **Constats**

- **General**

- Pas de loi sur l'éthique en santé en CI
- Ratifier Nagoya
- Financement insuffisant en recherche en santé
- Système de santé public ne répondant pas entièrement aux attentes
- Existence de CNESVS

# Situation actuelle de l'éthique dans le secteur de la santé et de l'environnement

- **Constats**

- **Recherche**

RAPPORT TECHNIQUE FINAL sur La pratique de l'éthique et de la bioéthique et ses conséquences dans la recherche en Santé en Afrique, réalisé au Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal, Nigéria et rédigé par FAYOMI

- **manquements importants à l'éthique dans la pratique de la recherche**

- Méconnaissance des comité éthiques nationaux cas du CNESVS en Côte d'Ivoire

+++++ projet en recherche en santé

----- Projet en recherche en environnement ayant des impacts en santé

# Situation actuelle de l'éthique dans le secteur de la santé et de l'environnement

## • Constats

- Des notes d'information pour l'obtention du consentement des participants en majorité analphabètes. Au Cameroun, les chercheurs ont tendance à requérir le consentement oral et non écrit des participants surtout dans les enquêtes sociales.
- La frontière entre soin et recherche étant mince dans les essais cliniques, les patients ne font pas de distinction entre recherche et soin. Les participants de recherche généralement recrutés dans les hôpitaux ont beaucoup de difficulté à distinguer la relation médecin –patient et chercheur – participant de recherche (sujet) puisque souvent c'est le médecin qui demande le consentement

# Situation actuelle de l'éthique dans le secteur de la santé et de l'environnement

- **Exemple de dérive**

- Le Nigeria a aussi connu l'essai de la Trovafloxacine (Trovan) de Pfizer dans l'Etat de Kano. En réponse à une épidémie de méningite bactérienne (à méningocoque) qui a éclaté en 1996 à TudunWada (Kano) 200 enfants malades ont été sélectionnés dans un hôpital de campagne pour l'étude. Au moins 11 enfants sont morts au cours de cet essai et plusieurs autres ont eu des lésions au cerveau et ont souffert de paralysie. Un rapport conclut que **Pfizer n'a jamais obtenu l'autorisation du gouvernement nigérian** pour administrer le médicament non approuvé. Pfizer a sélectionné les patients dans la ville de Kano, dans lequel il fallait amener les enfants pour recevoir un traitement en cas d'accès de méningite mortel. Le panel a déclaré que l'expérimentation de Pfizer constitue un essai illégal d'un médicament non enregistré, et un exemple palpable d'exploitation des ignorants

# Situation actuelle de l'éthique dans le secteur de la santé et de l'environnement

- **Constats**

- **Soins en santé**

- Manquements importants
  - Pas de formation initiale ou continue à l'éthique en santé
  - Pas de cadre normatif intégrant l'éthique dans le pratique des soins
  - Le cadre normatif du fonctionnement de la pratique n'intègre peu ou pas l'éthique
  - Manque de personnel de santé
  - Communication insuffisante entre le professionnel de la santé/patient



# UNE REFLEXION DE BIOETHIQUE PLUTÔT QUE D'ETHIQUE

## Définition

- ❑ Le Comité National d'Éthique des Sciences de la Vie et de la Santé (CNESVS) a été créé suite par arrêté n°00871 MSHP (Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique) du 17 mai 2018 portant organisation et fonctionnement du comité national d'éthique des sciences de la vie et de la santé
- ❑ Le CNESVS est un organe consultatif rattaché au Cabinet du Ministre Chargé de la Santé
- ❑ La bioéthique: étude des problèmes d'éthique (moraux) que soulèvent la recherche et les progrès de la science et de la technique/biotechnologie notamment la génétique et les disciplines associées.

## Missions et attributions

- ❑ Le CNESVS a pour mission principale de donner des avis sur les considérations éthiques de tout projet de recherche médicale, d'essai clinique et de toute étude d'ordre sociologique ou à caractère individuel touchant le domaine de la santé publique ou pouvant avoir un impact direct ou indirect sur la santé humaine
- ❑ Le comité d'éthique possède également les attributions suivantes :
  - ❑ Analyser la conformité des essais cliniques et les projets de recherche en santé ainsi que les études d'ordre sociologique, socio religieux, psychologique et socio comportementaux entrepris en Côte d'Ivoire avec les règles d'éthiques
  - ❑ Susciter des débats publics et émettre un avis sur des questions que soulève l'évolution de la science, de la médecine et des nouvelles technologies et faire des recommandations aux autorités

# COMITE NATIONAL DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTE

## Attributions

- ❑ Le comité d'éthique possède également les attributions suivantes :
  - ❑ En collaboration avec l'Agence nationale de régulation pharmaceutique, assurer la supervision et l'inspection des essais cliniques et projets de recherche autorisés et en cours de mise en œuvre conformément aux règles d'éthique
  - ❑ Proposer la suspension ou l'arrêt de la mise en œuvre de tout essai clinique ou projet en violation du protocole autorisé
  - ❑ Délivrer les autorisations d'entreprendre des études d'ordre sociologique, socioreligieux, psychologique, socio comportementaux ou liées à des données à caractère personnel telles que pouvant avoir un impact direct ou indirect sur la santé humaine
- ❑ Chaque recherche impliquant la personne humaine doit préalablement faire l'objet d'un protocole de recherche à soumettre au Comité National d'Ethique pour la Recherche en Santé de Côte d'Ivoire pour une évaluation scientifique et éthique

# COMITE NATIONAL DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTE

## Composition

- Le Comité est composé de douze (12) membres nommés par décision du Ministre en charge de la santé
  - Un président Trois personnalités appartenant aux professions de santé (un gynécologue ou un pédiatre, un pharmacien, une infirmière ou sage-femme)
  - Une personnalité désignée par le Ministre en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
  - Une personnalité désignée par le Ministre Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des droits de l'Homme
  - Un sociologue
  - Un philosophe de la Morale et de la Culture
  - Un représentant de l'Eglise Catholique désigné par le Président de la Conférence Episcopale des Eglises
  - Un représentant de la Communauté Musulmane nommé par le Conseil Supérieur des
    - Imams de Côte d'Ivoire
  - Un représentant de l'Eglise Méthodiste désigné par le Bishop de l'Eglise Méthodiste Unie de Côte d'Ivoire
  - Un représentant de la Société Civile

# Enjeux éthiques et santé

Pour parler de l'éthique en santé, nous devons aborder certains défis qui touchent :

- **Valeurs**
  - Que veut représenter la dignité d'une personne?
- **Recherche**
- **Pratique des soins**

# Enjeux éthiques et santé

Aujourd'hui, on considère que **la dignité d'une personne** est liée au respect des valeurs suivantes :

- la vie et sa qualité

un homme de 60 ans présente à domicile un arrêt cardiaque. Un médecin est à son chevet dans le quart d'heure qui suit. Or le cerveau, comme chacun sait, ne supporte pas plus de trois minutes de privation d'oxygène. Dès lors le médecin doit-il entreprendre la réanimation, comme le demande la famille et organiser le transfert en service spécialisé où il risque de grossir la cohorte des comas prolongés, ou doit-il s'abstenir, ce que la famille comprendrait mal ? Qu'auriez-vous fait à sa place ?

# Enjeux éthiques et santé

Aujourd'hui, on considère que **la dignité d'une personne** est liée au respect des valeurs suivantes :

- la vie et sa qualité

Je m'en tiendrai à quelques remarques à ce sujet :

- le respect de la vie est un principe fondateur de l'Éthique.
- les demandes émanent beaucoup plus souvent des familles que des malades eux-mêmes.
- les problèmes de fin de vie ne sauraient être éludés. Les autorités apportent des solutions satisfaisantes tenant compte du contexte socio culturel surtout au niveau de la gestion des Soins Palliatifs

# Enjeux éthiques et santé

Aujourd'hui, on considère que **la dignité d'une personne** est liée au respect des valeurs suivantes :

- l'Identité de la personne

Nous sommes au temps de la recherche des origines :

- recherche d'une mère ayant accouché sous X
- recherche de paternité au risque de mettre en péril la paix des familles



# Enjeux éthiques et santé

Fait appel au Troisième principe éthique fondamental : **LE PRINCIPLE D'AUTONOMIE** qui comprend **trois volets** :

- **Le droit du patient à la connaissance**
- **Le respect de sa volonté**
- **Le respect de la confidentialité qu'on lui doit**

# Enjeux éthiques et santé

Aujourd'hui, on considère que **la dignité d'une personne** est liée au respect des valeurs suivantes :

- son autonomie qui suppose l'accès à la connaissance, le respect de sa volonté, de sa liberté, de la confidentialité qu'on lui doit
  - Le droit à la connaissance impose au médecin le devoir d'informer le patient sur son état de santé, les examens à pratiquer, le traitement à appliquer. Cette obligation concerne en particulier l'annonce de la vérité
  - le respect de la volonté du patient. Le professionnel de santé pour tout examen et tout traitement, se doit de recueillir le consentement libre et éclairé du patient.
  - le malade est devenu patient voir client cela implique: partenaire contractuel, usager, enfin codécideur, ce qui implique, par définition son droit au refus de soins.

# Enjeux éthiques et santé

Aujourd'hui, on considère que **la dignité d'une personne** est liée au respect des valeurs suivantes :

- Autonomie en lien avec le respect de sa volonté, de sa liberté (exemples)
  - Les Témoins de Jéhovah refusent, on le sait, toute transfusion sanguine.
  - Autre exemple se rapportant au " Testament de Vie ", document appelé aujourd'hui " Directives anticipées ". (58). Un homme de 65 ans est admis dans mon service dans un état de détresse respiratoire. Après 3 semaines de soins intensifs il peut être ex tubé et sevré du respirateur. En quittant le service il remercie pour les bons soins dont il a bénéficié et ajoute : " J'ai eu très peur ". " En effet, lui dis-je, votre état était sérieux ". " Ce n'est pas cela ", poursuit-il, "j'ai eu peur pendant ces 3 semaines que vous trouviez dans mes papiers celui sur lequel j'avais écrit il y a 3 ans, qu'en aucun cas je ne voudrais être réanimé ".
  - On le voit, le testament de vie, rédigé alors que le sujet est encore bien portant, ne correspond plus nécessairement à la volonté du malade quand est venu le moment de l'appliquer

# Enjeux éthiques et santé

Aujourd'hui, on considère que **la dignité d'une personne** est liée au respect des valeurs suivantes :

- son autonomie qui suppose le respect de de la confidentialité qu'on lui doit (exemple)

Il peut lui aussi poser des problèmes difficiles : Un homme de 43 ans, marié, père de deux petites filles est hospitalisé pour une complication pulmonaire du Sida. Malgré notre insistance il refuse obstinément de dire la vérité à sa femme. Nouvel exemple de conflit de valeurs entre :

- le devoir de respecter la volonté du patient
- et le devoir d'assistance à personne en danger, l'épouse en l'occurrence.

Que fallait-il faire ?

# Enjeux éthiques et santé

Aujourd'hui, on considère que **la dignité d'une personne** est liée au respect des valeurs suivantes :

- de l'équité à laquelle elle a droit

L'inégalité géographique d'accès aux soins de façon caricaturale les manquements au **PRINCIPE D'ÉQUITÉ**

- Financement de la santé (maladies infectieuses et non transmissibles)
- villes/village
- Accessibilité à l'assurance médicale
- ETCC (citez)

# Enjeux éthiques et santé

Aujourd'hui, on considère que **la dignité d'une personne** est liée au respect des valeurs suivantes :

- le RESPECT DE LA DIGNITÉ exigeant que l'être humain soit toujours considéré comme une fin et non comme un moyen.  
Les exemples de transgression de ce principe sont nombreux :
  - " Bébé-médicament " conçu pour servir de donneur de moelle à un frère ou une sœur leucémique.
  - - " Homme-tirelire " qui vend son rein pour sauver sa famille.
  - - " Femme-tirelire " : l'achat d'un ovocyte
  - - " Femme-instrument ", c'est le cas des mères porteuses

# STATUT DE L'EMBRYON

- Pour les embryologistes, le stade embryonnaire commence la fécondation et s'achève vers la 8eme semaine de grossesse environ, date à partir de laquelle commence le stade foetal
- La nidation au niveau de l'utérus de la mère est indispensable au développement de l'embryon en foetus
- Fait intervenir la notion de viabilité qui devrait conduire à la naissance d'un être humain vivant
- Cela n'empêche pas de toujours traiter l'embryon avec le respect qui lui est dû compte tenu de son origine humaine

# Concept élargi

- Autrefois, la question du statut de l'embryon n'était abordé que sur le plan in vivo ou in utero et rapporté à la question de l'avortement
- De nos jours, avec l'évolution de la science le statut de l'embryon fait intervenir la notion
  - d'embryon in vitro en lien avec les techniques d'assistance médicale à la procréation
    - Embryon conçu en dehors de l'utérus
  - De Cellules souches embryonnaires en lien avec la recherche
    - Les cellules souches embryonnaires proviennent :-des embryons qui n'ont pas été utilisés lors de la fécondation in vitro ;-des embryons ayant été créés spécifiquement dans le but d'être une source de cellules souches embryonnaires;-des restes de fœtus après les avortements ;-des embryons obtenus après clonage



# Plan juridique

- Dans la loi, l'embryon n'a pas d'existence juridique en Côte d'Ivoire. Seule la naissance d'un enfant confère un statut.
- En théorie, l'embryon humain semble se situer dans une zone de non-droit en droit civil ivoirien.
- Il est ignoré du droit civil. La nature juridique de cet être vacille au gré des circonstances.
- Le concept élargi du statut embryonnaire fait également l'objet de vide juridique
- Il existe en Côte d'Ivoire des banques de stockage de sperme et d'ovocytes

# Plan morale et spirituel

- Embryon n'est pas un matériau. L'être humain est au centre de l'univers et du monde. Il a une intelligence que vous ne rencontrez nulle part ailleurs. Revient à la notion de respect
- Cela pose le problème de la définition de la personne, de ce qu'elle est intrinsèquement qui pour les religieux commencent dès la conception
- Existence d'une notion morale de ne peut pas faire de son corps ou de celui d'autrui ce qu'on veut. Elle est certes tacite mais est inscrite en nous-mêmes et qui nous dit, ce qui est bon et ce qui est mauvais.

# Plan scientifique

- Embryon est une entité spécifique en elle-même.
  - un matériel génétique unique.
  - sous-bassement dans la construction, venant d'une part de l'homme et d'autre part, de la femme. Ces deux constituent le patrimoine génétique, qui s'exprime par des caractères bien précis.
- Opportunité
  - Fécondation in vitro : pour offrir une chance aux femmes d'être mères en portant leurs enfants
  - Recherche: usage de cellules souches pluripotentes sur un embryon dans le but de mener des recherches fondamentales, précliniques ou cliniques, par exemple pour mettre au point de nouvelles méthodes de thérapie cellulaire
  - Pose des problèmes d'usage d'embryon comme un objet et de leur manipulation ainsi que leur conservation et destruction

# Enjeux éthiques et santé

## Autres défis

### LA PROCRÉATIQUE.

- La procréatique est l'ensemble des techniques de procréation artificielle.

La naissance en 1978 de Lucy Brown, premier Bébé éprouvette a été le point de départ d'une course éperdue aux pratiques procréatiques, appliquées sans aucune réflexion préalable sur leur légitimité éthique :

- réduction embryonnaire, c'est-à-dire destruction in utero des embryons implantés en trop grand nombre.

# Enjeux éthiques et santé

## Procréatique

- congélation des embryons surnuméraires (60.000 embryons humains attendent au frigidaire à  $-196^{\circ}$  que l'on décide de leur statut et de leur sort).
- tiers donneur de sperme, en cas de stérilité masculine, ce qui entraîne pour le moins des problèmes psychologiques, un brouillage du patrimoine génétique.
- Injection Intra cytoplasmique de spermatozoïde (ICSI) qui consiste en une micro injection d'un spermatozoïde dans un ovule, pratique dont on ignore les conséquences à long terme

# Enjeux éthiques et santé

## Procréatique

Et que dire de l'insémination de femmes seules, de vierges, de femmes de plus de 60 ans au nom du droit à l'enfant ?  
Qu'en est il du droit de l'enfant ?

Vos avis???

# Enjeux éthiques et santé\*

## Procréatique

le problème des mères porteuses

### Risques

- Les risques de commercialisation ne sont pas négligeables. Le corps humain n'est pas une marchandise qu'on achète ou qu'on vend. L'instrumentalisation du corps humain à des fins commerciales apparente cette pratique à la prostitution.
- Enfin les conséquences d'une telle " maternité partagée " peuvent être dramatiques :
  - pour la mère porteuse qui assume tous les risques d'une grossesse éventuellement pathologique. Si l'on tient compte du principe de précaution, le rapport bénéfices/risques est franchement négatif.
  - pour l'enfant dont la filiation devient problématique. S'y retrouvera t-il entre ses différentes mères?
  - pour la famille aussi : on connaît déjà les frères, les demi-frères, les frères germains; le degré de l'apparentement entre deux individus sera-t-il bientôt évalué par le pourcentage, variable d'un individu à l'autre d'un ADN commun?

# Enjeux éthiques et santé

## IVG

Cette pratique pose le problème

- religieux
- légalisation
- Quel est le statut de l'embryon ?
- Est-il éthique : • de pratiquer des IVG "de confort"?

Vos avis???



# Enjeux éthiques et santé

## Autres défis

### La génétique

- La génétique est la science de l'hérédité. Elle étudie les caractères héréditaires des individus, leur transmission au fil des générations et leurs variations (mutations).
- LA GÉNÉTIQUE est, elle aussi, un terrain d'élection des problèmes éthiques :
  - Viabilité d'un embryon avec des déformations génétiques (trisomie 21)

Ce qui voudrait sous entendre qu'un nouveau né ne devrait être reconnu humain avant d'avoir passé un certain nombre de tests portant sur sa dotation génétique. S'il ne réussit pas ses tests, il perd son droit à la vie

# Enjeux éthiques et santé

## Genétique

Autre problème d'une brûlante actualité, le clonage

Le clonage reproductif aboutit à la création d'un individu à l'identique par manipulation génétique, en l'occurrence par transfert du noyau d'une cellule somatique d'un individu dans l'ovocyte énucléé d'un autre individu. Lors du clonage de la brebis Dolly, en 1996, le clonage humain a, par avance, été stigmatisé comme contraire à la dignité humaine et unanimement interdit.

Je ne peux, en quelques mots, résumer un problème aussi complexe mais, au plan éthique, on peut dire que :

- la détermination délibérée du patrimoine génétique d'un enfant est sans doute, de la part de ceux qui la réalisent, un abus de pouvoir.
- - tous les biologistes savent que ce qui fait la vitalité d'un groupe c'est sa diversité alors que le clonage c'est l'uniformité, la similarité voire l'identité des individus.
- - enfin les expériences de clonage réalisées jusqu'à présent chez l'animal montrent que la technique est grevée d'un pourcentage important de malformations fœtales. Il y a tout lieu de penser qu'il en serait de même chez l'homme.

# Enjeux éthiques et santé

## Génétique

L'examen génétique ne peut être réalisé qu'à des fins médicales, judiciaires ou de recherche scientifique, et ce uniquement dans des laboratoires autorisés. Lorsque le test est réalisé avec une finalité médicale :

- Il se fait toujours avec l'accord de la personne concernée, ou de ses représentants s'il s'agit d'un mineur.
- La personne peut refuser de connaître le résultat de son test génétique.
- La personne est tenue d'informer les membres de sa famille en cas de diagnostic d'une anomalie génétique grave susceptible de mesures de prévention ou de soins. elle peut demander au médecin qui a réalisé l'examen qu'il procède à cette information tout en préservant l'anonymat du patient.

# Enjeux éthiques et santé

## Défis

LA TRANSPLANTATION D'ORGANES c'est à la fois une admirable victoire de l'intelligence de l'homme sur les injustices ou les imperfections de la nature mais aussi, par les choix auxquels elle oblige, un des champs privilégiés de l'éthique médicale.

- Les problèmes résultent essentiellement de la pénurie d'organes à greffer

# Enjeux éthiques et santé

## Transplantation d'organes

- Refus des familles
- le choix du receveur : Faut-il tenir compte de l'urgence, de l'âge du receveur, de sa date d'inscription sur la liste d'attente, de ses responsabilités familiales, administratives, politiques, de sa situation de fortune, de sa nationalité ?
- La pénurie de dons justifie-t-elle le recours aux donneurs vivants, à la commercialisation des organes ?
- Certaines greffes ne risquent-elles pas de modifier la personnalité du receveur ? Le problème vient de se poser à deux reprises à l'occasion d'une prouesse technique largement médiatisée, la greffe du visage

# Enjeux éthiques et santé

## défis

Bio banque sont des « établissements ayant pour fonction de collecter et de conserver des échantillons de tissus humains le plus souvent associés à des informations biomédicales, spécialement génétiques ».

Force est de constater que cette définition très large recoupe des réalités diverses qui regroupent, notamment, les banques de tissus, de sang, de sperme ainsi que les collections d'ADN. Différents types de banques peuvent voir le jour parmi lesquels il est possible de constituer des bio banques contenant uniquement de l'information génétique.

# Enjeux éthiques et santé

## Bio banque

bio banque

- Les préoccupations éthiques de base sont :
  - le respect du corps humain,
  - le respect de l'autonomie du donneur,
  - la protection des personnes vulnérables,
  - le respect de la vie privée et la confidentialité.

Le problème éthique principal est de respecter l'équilibre entre, d'une part, les avantages prévus pour les patients présents et futurs et, d'autre part, la protection de l'intégrité des personnes sur qui les échantillons ont été prélevés.

# Enjeux éthiques et santé

## Bio banque

Certaines difficultés sont évidentes dans ce contexte. On peut penser par exemple, dans le domaine de la problématique liée au respect de l'autonomie individuelle, aux conditions auxquelles les personnes ont le droit de retirer leur consentement donné antérieurement, de même que le droit d'exiger que les échantillons soient retirés de la banque et détruits.



# Enjeux éthiques et santé

## Bio banque

- Le nœud du problème se situe du côté des objectifs, très souvent trop généraux, poursuivis par les législations consacrées à la protection des données personnelles. En effet, les données relatives à la santé ne sont souvent perçues que sous l'angle d'une sous-catégorie de l'information touchant la personne
- Adoption d'un cadre général de protection des données personnelles dans lequel les données relatives au domaine de la santé ne sont que l'un des facteurs considéré (Exemple de loi en CI Loi N° 2013-450 du 19 juin 2013 Relative à la protection des données à caractère personnel  
<http://www.artci.ci/index.php/lois/Lois-et-Ordonnances/lois.html>)

# Enjeux éthiques et santé

## Bio banque

- Loi spécifique pour mieux encadrer les bio banques et leurs exploitations en bio économie

**Réutilisation du matériel biologique  
(vos avis???)**

# Enjeux éthiques et santé

## Bio banque

- **Réutilisation du matériel biologique+++++**

1.- Un échantillon ne peut être réutilisé qu'aux fins approuvées par la personne concernée ou par son représentant légal.

2.- Sous réserve de la législation spéciale sur la recherche, une analyse génétique à des fins de recherche, portant sur du matériel biologique prélevé à d'autres fins, peut être effectuée lorsque la personne concernée ou son représentant légal :

a. a été informée de ses droits et n'a pas expressément refusé son consentement; et que

b. son anonymat est garanti. »

# Enjeux éthiques et santé

## Défis

Transfert de données biologiques contenant des pathogènes

Le transport de matériel biologique, dont les substances infectieuses, est régi par des réglementations internationales, régionales ou nationales, qui sont mises à jour sur une base régulière et largement accessibles sur Internet ou auprès de sociétés de transport commerciales et régulatrices.

# Enjeux éthiques et santé

## Transfert de données biologiques contenant des pathogènes

Tout le personnel intervenant dans l'emballage, l'étiquetage et l'expédition de matériel biologique doit être correctement formé, certifié, compétent et connaître les réglementations régionales, nationales et internationales pertinentes. (association internationale de transport aérien (IATA) agrément et MTA)

- le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique (CDB), où le matériel biologique contenant des ressources génétiques, au sens de la CDB, peut être soumis à la législation sur l'accès et le partage des avantages, à la fois dans le pays d'origine où il est collecté et dans le pays où il est expédié (ratifié en 2013 PAR LA CI)

# Qu'est-ce que le protocole de Nagoya ?



RG :  
Matériel  
d'origine  
biologique,  
végétale,  
animale,  
fongique et  
microbienne ou  
autre contenant  
des unités  
fonctionnelles de  
l'hérédité.

**RESSOURCES GENÉTIQUES (RG) &  
CONNAISSANCES  
TRADITIONNELLES ASSOCIÉES  
(CTA)**

**RECHERCHE &  
DEVELOPPEMENT**

Travaux entrepris  
de façon  
systématique en  
vue d'accroître la  
somme des  
connaissances, y  
compris la  
connaissance de  
l'homme, de la  
culture et de la  
société, ainsi que  
l'utilisation de  
cette somme de  
connaissances  
pour de nouvelles  
applications.

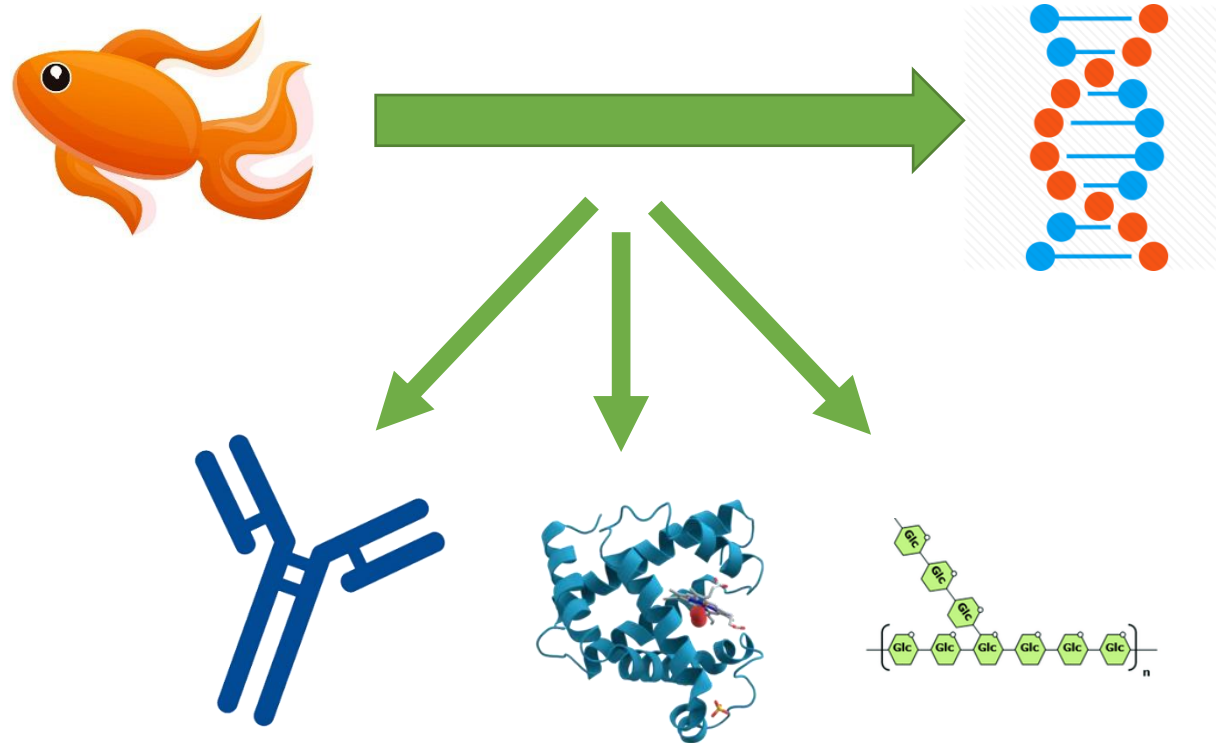
CTA : les connaissances, innovations et  
pratiques des communautés autochtones et  
locales qui incarnent des modes de vie  
traditionnels présentant un intérêt pour la  
conservation et l'utilisation durable de la  
diversité biologique.



- *Recherche fondamentale*
- *Recherche appliquée*
- *Développement commercial*

# Les Ressources Génétiques (RG)

*A entendre au sens large : de l'individu à l'ADN*



**Dérivés** : anticorps, métabolites, polysaccharides, toxines...

**Exclusions** : RG humaines, PIP Framework, TIRPAA, eaux internationales

# Le protocole de Nagoya en Côte d'Ivoire

## Une date d'application

- Entrée en vigueur le **12 janvier 2014**
  - Depuis, toute utilisation de RG pour de la R&D doit **préalablement** faire l'objet d'une demande d'accès et d'un partage des avantages.

## Un point focal

- **Mme Alaki Veronique Amari Koffi**

Sous Directeur  
Direction de l'Économie verte et de la Responsabilité sociétale  
Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable  
20 B.P. 65  
Abidjan

*Contact :*  
koffialaki@yahoo.fr  
+225 07 50 9002, 225 20 22 3601

## Des documents de référence

- Finalisés :
  - **Formulaire de demande d'accès**
  - Reconnaissance du statut des rois et chefs traditionnels (loi de juillet 2014)
  - Loi sur la pharmacopée et médecine traditionnelle (juillet 2015)
- En projet :
  - **Volonté de loi nationale spécifique**

Côte d'Ivoire [PARTY TO THE NAGOYA PROTOCOL](#) [SIGNATORY](#) [ENTRY INTO FORCE: 12 OCT 2014](#)

**ABS NATIONAL FOCAL POINT (NFP)**

**Mme Alaki Veronique Amari Koffi**  
Sous Directeur Direction de l'Économie verte et de la Responsabilité sociétale Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable 20 B.P. 65 20 Abidjan

**ABS NATIONAL FOCAL POINT** | CÔTE D'IVOIRE | ABS-NFP-CI-000002 | 11 OCT 2017

**COMPETENT NATIONAL AUTHORITY (CNA)**

**Ministère de l'Environnement et du Développement Durable**  
Only designated competent national authority for the country

**COMPETENT NATIONAL AUTHORITY** | CÔTE D'IVOIRE | ABS-CNA-CI-000001 | SINGLE CNA FOR THE COUNTRY | 18 APR 2017

**RESOLUTIE ADMINISTRATIEVE OF SOLICITIEAANVAARDING (RSR)**

**Stratégie Nationale sur l'Accès aux Ressources Génétiques et le Partage juste et Équitable des Avantages découlant de leur utilisation (NPA)**  
La Côte d'Ivoire, en ratifiant la Convention sur la Diversité Biologique, le 14 novembre 1994, s'est engagée à promouvoir la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable des ressources biologiques et le partage juste et équitable de ...

**LOI N°2014-248 DU 14 JUILLET 2014 PORTANT STATUT DES ROIS ET CHEFS TRADITIONNELS**  
La loi N°2014-248 du 14 juillet 2014 portant statut des rois et chefs traditionnels, définit les organes constitués et leurs attributions. Il est mentionné que la chambre des rois et chefs traditionnels ...

**LOI N° 96-796 DU 3 OCTOBRE 1996 PORTANT CODE DE L'ENVIRONNEMENT**  
La loi N° 96-796 du 3 octobre 1996 portant Code de l'environnement crée le principal cadre juridique général relatif à la protection des différentes composantes de l'environnement, notamment l'environnement humain, naturel et la diversité biologique ...

**LOI N° 2002-102 DU 11 FÉVRIER 2002 RELATIVE À LA CRÉATION, À LA GESTION ET AU FINANCEMENT DES PARCS NATIONAUX ET RÉSERVES NATURELLES**  
L'objectif général de cette loi est de marquer la volonté de l'État de Côte d'Ivoire d'agir dans le secteur des parcs et réserves, et de permettre le renforcement de la politique nationale de conservation des ressources biologiques. Elle pose les pr ...

**LOI N° 20 JUILLET 2015 SUR LA MÉDECINE ET LA PHARMACOPÉE TRADITIONNELLES**  
Adopté par l'Assemblée nationale et promulgué par le président de la République la loi N°2015-035 du 20 juillet 2015 est consigné dans un document de douze pages comportant les titres que sont : Titre I : dispositions générales - Titre II : e ...



# Enjeux éthiques et santé

## Transfert de données biologiques infectées par des pathogènes/ cas Ebola

Septembre 2017, tarmac de l'aéroport de Conakry, en Guinée. Un petit avion gris de la compagnie américaine Phoenix Air s'apprête à décoller en direction des États-Unis. A son bord, une mystérieuse cargaison : une vingtaine de boîtes scellées, embarquées par une équipe de scientifiques américains. Dans quelques heures, elles atterriront de l'autre côté de l'Atlantique avant d'être acheminées à Atlanta, au quartier général des Centers for Disease Control and Prevention (CDC), l'agence chargée de la santé publique aux États-Unis. A l'intérieur, des centaines d'échantillons biologiques, tous contaminés par Ebola, l'un des virus les plus mortels de la planète.

# Enjeux éthiques et santé\*

## Transfert de données biologiques infectées par des pathogènes/ cas Ebola

Prélevés afin de diagnostiquer des patients durant l'épidémie qui a frappé l'Afrique de l'Ouest entre 2014 et 2016 (plus de 11 000 morts), ils étaient depuis plusieurs mois dans la ligne de mire du département d'Etat américain.

Justification: Sa crainte ? Que ces fioles, jusque-là stockées à Conakry dans des congélateurs fermés par de simples cadenas, finissent entre de mauvaises mains ; celles de terroristes désireux de semer la panique, ou de laborantins inexpérimentés, susceptibles de propager accidentellement le virus. Absence de laboratoire P4 et de normes en biosecurité

# Enjeux éthiques et santé

## Transfert de données biologiques contenant des pathogènes/ cas Ebola

Plusieurs problèmes posés:

- Une mine d'informations sur le virus envolé

- Le consentement, a priori indispensable

*« Ils utilisent mon sang pour faire leur recherche, gagner leur argent, tandis qu'ici nous souffrons. »* Pendant qu'il était malade, des voleurs ont tout pris de chez lui et il a perdu son poste de gardien. A sa sortie de l'hôpital, il n'avait plus qu'une chemise et un pantalon. *« Ils vont pouvoir produire des médicaments, et ces médicaments ne seront pas gratuits, ils seront vendus, et je n'aurai rien... nous devrions obtenir une compensation. »*

- L'anonymat des patients non garanti

# Les enjeux éthiques liés à la pandémie de la COVID-19

Même si plusieurs valeurs sont sollicitées dans une situation de pandémie, certaines nous apparaissent incontournables pour guider la réflexion éthique

- La bienfaisance
- La prudence
- La justice
- La responsabilité
- La non-malfaisance
- La solidarité
- La confiance
- La transparence
- Le respect de la confidentialité
- La proportionnalité
- La liberté

# Les enjeux éthiques liés à la pandémie de la COVID-19

L'analyse éthique s'applique à ce moment à faire l'arbitrage entre ces valeurs, à trouver des points d'équilibre justifiables au regard de chaque situation concrète considérée.

# Les enjeux éthiques liés à la pandémie de la COVID-19

## Distanciation, isolement et quarantaine

De telles mesures sont parmi les plus coercitives

Leur caractère justifiable tient à la bienfaisance à l'endroit de ton prochain et à la prudence adoptée par les autorités de santé publique.

Ces mesures empiètent fortement sur les libertés

*« Il s'agit alors d'appliquer la proportionnalité : plus l'on croit que la pandémie a le potentiel d'être sévère, plus des mesures coercitives ou ayant des répercussions sociales et économiques importantes seront justifiables, étant entendu qu'elles présentent une efficacité Reconnue »*

# Les enjeux éthiques liés à la pandémie de la COVID-19

## Distanciation, isolement et quarantaine

la bienfaisance peut entrer en tension avec la valeur de justice.

Les mesures contraignantes sont appliquées par exemple de façon plus sévère auprès des personnes âgées qui habitent en résidence. Ce faisant, la justification de ces mesures pourrait être difficile, dans les cas où les bienfaits qui en découlent seraient mal expliqués ou mal compris. Il pourrait en résulter des comportements contre-productifs visant à s'opposer à ces entorses faites à la liberté et à dénoncer la discrimination qu'elles imposent à l'égard des personnes concernées

# Les enjeux éthiques liés à la pandémie de la COVID-19

## Gestion des cas et surveillance épidémiologique

Ces activités de santé publique, encore ici justifiées par la bienfaisance, soulèvent évidemment des enjeux quant au respect de la confidentialité. Par exemple, la disponibilité des données à l'échelle régionale ou de quartier peut aider à contenir la propagation, mais permet l'identification des personnes dans les régions ou quartiers où le nombre de cas est limité et où la population est moindre. Le risque de stigmatisation étant très important, la non-malfaisance nous invite alors veiller à ce que les personnes atteintes ne puissent être identifiées et qu'elles ne subissent pas de préjudices. L'équilibre entre ces valeurs doit éclairer nos choix en matière de moyens technologiques et législatifs : il s'agit de protéger les données personnelles, tout en demeurant efficaces dans l'objectif de contribuer à la bienfaisance, soit à la santé de la population.



# Les enjeux éthiques liés à la pandémie de la COVID-19

## Communication à la population

Le succès de la communication publique repose sur l'établissement d'un lien de confiance basé sur la transparence

# Les enjeux éthiques liés à la pandémie de la COVID-19

## Allocation des ressources et accès aux services de santé

Les pandémies exercent une pression considérable sur les systèmes de santé, forçant les décideurs à établir des priorités dans l'allocation des soins de santé et des ressources disponibles tant sur les plans individuel (ex. : triage des patients), organisationnel (ex. : priorisation de services) que populationnel (ex. : populations vulnérables). Les enjeux liés à l'équité dans l'organisation et la planification des services sont particulièrement importants dans le contexte actuel. L'incidence de la COVID-19 sur les services est potentiellement énorme, entre autres en ce qui concerne l'accès aux lits de soins intensifs, aux respirateurs artificiels, à l'équipement de protection et, éventuellement, aux remèdes et aux vaccins. Il est tout aussi capital, même en temps de crise, que des niveaux de services considérés comme vitaux soient autant que possible maintenus, notamment en ce qui a trait à l'accès aux soins intensifs.

# Ethique environnementale et développement durable

- Deux notions sont ne sont pas mises en relation par la société
- En présence de phénomènes alarmants
  - Dérèglements climatiques
  - Epuisement des ressources naturelles,
  - Dégradation de l'environnement,
  - Montée du niveau des océans
  - Effondrement de la biodiversité
  - Ressources naturelles = sources d'enrichissement et de conflitspose la question de la survie de l'humanité
- ces notions sont fortement liées de par les fondements et les objectifs



# Ethique environnementale et développement durable

## c'est quoi l'éthique environnementale???

- Né dans les années 1970
- Une nouvelle éthique relative à la protection de l'environnement endossé un courant philosophique dit de l'environnement
- L'éthique de l'environnement est une branche de l'éthique appliquée qui étudie le lien entre l'homme et la nature et qui cherche à préciser les différents rapports qu'il entretient avec l'environnement
- La règle de non-malveillance exige des humains de ne pas causer de mal aux autres êtres vivants
- Elle suggère que la répartition des ressources et leur accès sont indissociables des impacts environnementaux résultant de certains usages irréfléchis (surexploitation, dégradation) des ressources sur un longue période

# Ethique environnementale et développement durable

c'est quoi l'éthique environnementale???



- Quelle éthique devrions-nous adopter afin de préserver les ressources naturelles pour l'humanité présente et future?
- Quelle place pour l'homme?
- Quelle place pour la nature?
- Quelle attitude devrions-nous adopter?

# Ethique environnementale et développement durable

Permet de définir différentes manières de répondre à ces questions

- Anthropocentrisme
- Bio centrisme
- Eco centrisme

# Ethique environnementale et développement durable

- **Qu'est ce que l'anthropocentrisme?**
  - = l'homme est le centre (de la nature)
  - la mesure de toute chose Il doit essayer « de se rendre comme maîtres et possesseur de la nature (Descartes)
  - La nature n'a pas de valeur intrinsèque, mais une valeur instrumentale, Elle n'est pas non plus respectable

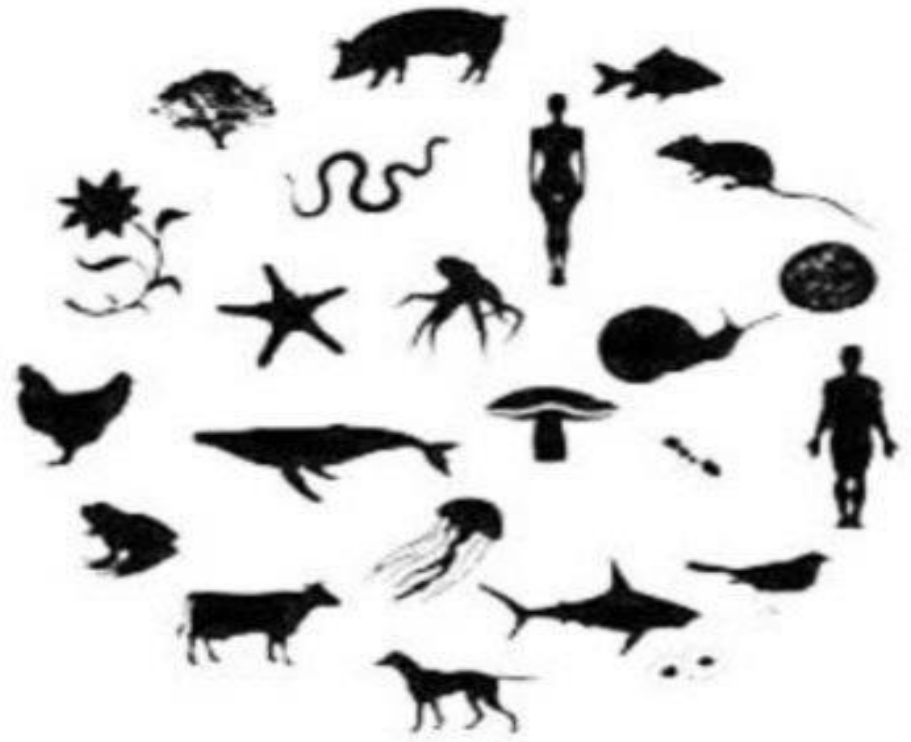
# Ethique environnementale et développement durable

- **Qu'est ce que le bio centrisme?**
  - La communauté morale doit s'élargir pour inclure tous les être vivants (animaux, plantes, mais pas les montagnes)
  - Tout être vivant a une dignité propre, quelle que soit son utilité pour l'homme.
  - il a « un Droit égal à vivre et à s'épanouir» (A. Naess).





Anthropocentrisme



Biocentrisme

# Ethique environnementale et développement durable

- **Qu'est ce qui cloche avec le bio centrisme?**
  - Un acarien, une levure ou une bactérie ont ils vraiment une valeur Intrinsèque
  - Faut il couper un gros arbre pour favoriser des plus petits
    - la moisissure et les champignons?
  - Une forêt peut être en fait un seul organisme (rhizome).
  - La nature n'est pas une somme d'individus distincts: c'est une totalité unifiée (= principe holiste)

# Ethique environnementale et développement durable

Un arbre a-t-il une valeur (morale) intrinsèque?

# Ethique environnementale et développement durable

Il ne souffre pas.

Mais il a des 'besoins' (eau, lumière, température, sol...) et une capacité à vivre.

Il possède une sorte d'intérêt à s'épanouir.  
= un bien intrinsèque ou une simple métaphore?

Principe de non malfeasance : il ne faut pas endommager un être vivant quand on peut l'éviter

# Ethique environnementale et développement durable

- **Qu'est ce que l'éco centrisme (ou l'éthique de la terre)?**
  - Un écosystème a une valeur morale intrinsèque Car c'est une interconnexion entre des composantes biotiques (vivant) et abiotiques (non vivant) solidaires (ex : un marécage).
  - «Une chose est juste lorsqu'elle tend à préserver l'intégrité, la stabilité et la beauté de la communauté biotique. Elle est injuste lorsqu'elle tend à autre chose.» Aldo Leopold, forestier américain, 1887-1948.
  - L'éthique environnementale doit élargir «le champ de considération morale tel qu'il a été délimité par la tradition afin d'y inclure le monde naturel (...). Dans cette mesure, le concept de valeur intrinsèque doit être tenu pour tout aussi important que celui de valeur instrumentale, sans oublier l'indispensable concept de valeur systémique» Holmes Rolston III, (né en 1932).

# Ethique environnementale et développement durable

Une montagne a-t-elle une valeur (morale) intrinsèque?

# Ethique environnementale et développement durable

- Oui, pour les religions animistes (=valeur spirituelle).
- Mais elle n'a pas de sensibilité ni d'intérêt à vivre.
- Lien avec le passé : elle est là depuis très très longtemps.
- Principe «conservateur»: il faut respecter ce qui est vieux.
- Nous « respectons » la montagne pour son « Charisme », pour sa valeur esthétique (sublime).

# Ethique environnementale et développement durable



C'est quoi le développement durable???

- Selon le Rapport de Bruntland en 1987 Commission mondiale sur l'Environnement et le Développement des Nations Unies un développement qui répond **aux besoins du présent** sans compromettre la capacité des **générations futures de répondre aux leurs**
- la préservation de l'environnement apparaît alors intrinsèquement liée à la dynamique du développement des sociétés



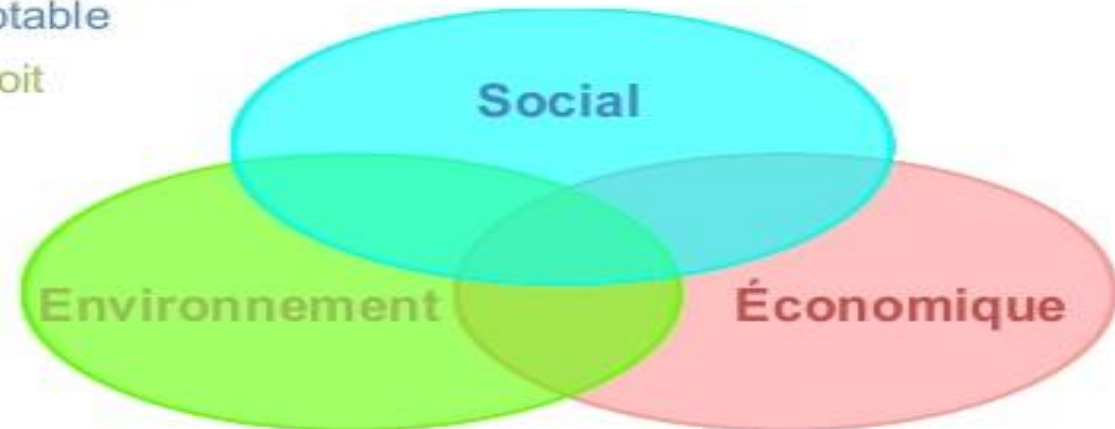
# Ethique environnementale et développement durable



## Le développement durable en question

Les 3 piliers du développement durable sont :

- le **pilier économique** qui doit être productif c'est-à-dire générer des profits
- le **pilier social** qui doit assurer à toute la population un niveau de vie acceptable
- le **pilier environnemental** qui doit tendre au respect de l'espace exploité et des ressources



# Ethique environnementale et développement durable



## Le développement durable en question

Exemples de **production**:

**coton**



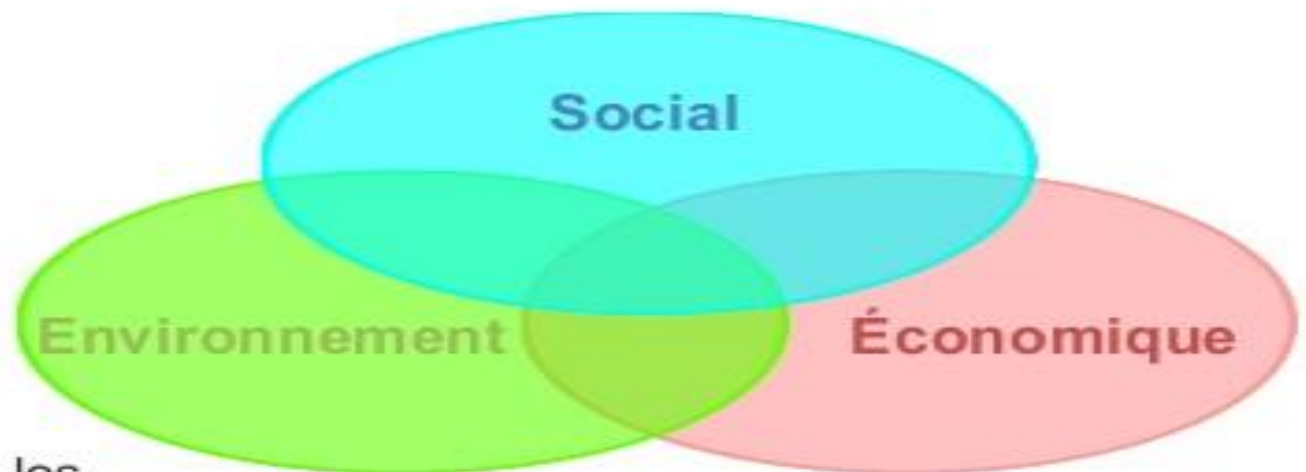
**café**



Dans la production de **café** et de **coton** privilégiant le **profit économique**, les enjeux environnementaux et sociaux ne sont pas pris en compte.

✓ **Pilier économique**

**Modèle** accroissant les **inégalités** et les **déséquilibres actuels**.



# Ethique environnementale et développement durable



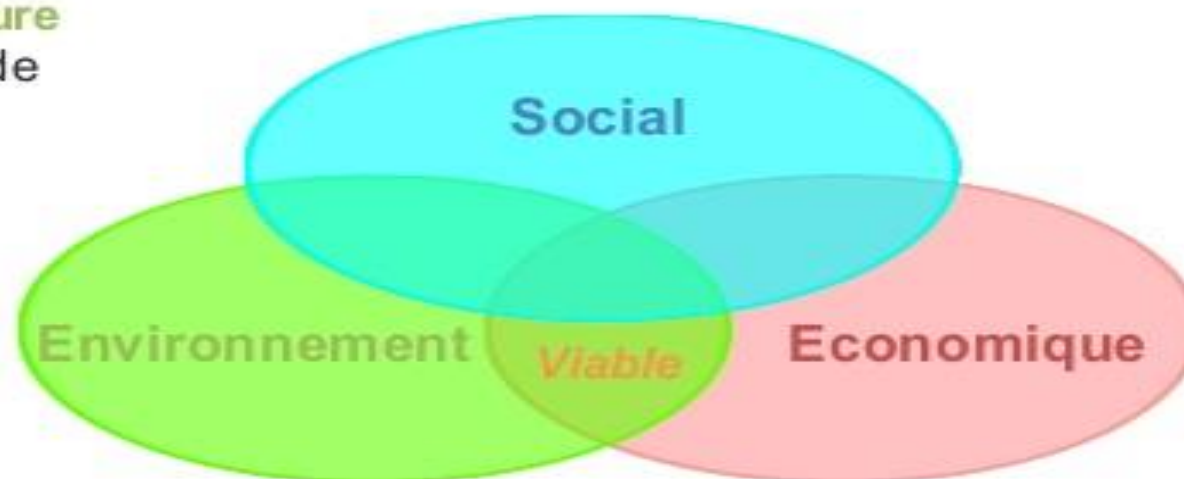
## Le développement durable en question

Exemples de production de **coton/café biologique** :

L'impact sur l'environnement des productions de **coton et de café biologiques** est plus faible lorsqu'elles respectent **les normes de l'agriculture biologique** (ni pesticides et engrais de synthèse, ni OGM\*).

Ce type de production respecte les piliers **environnement** et **économique**, c'est-à-dire qu'il permet de générer du profit, tout en respectant l'environnement.

✓ **il est dit viable**





# Ethique environnementale et développement durable



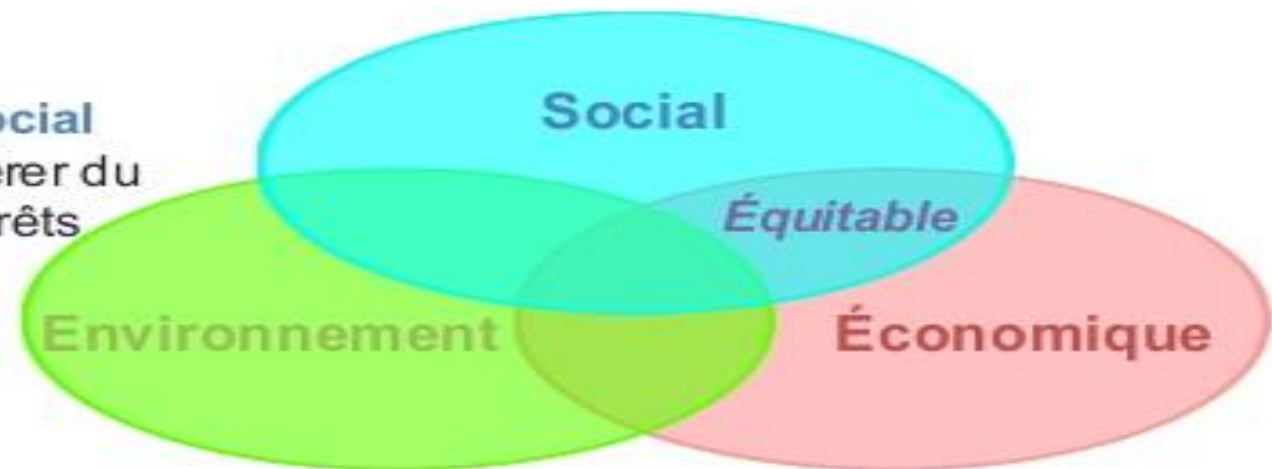
## Le développement durable en question

Exemples d'un **coton** ou d'un **café équitable** :

L'objectif du commerce **équitable** est de garantir les droits sociaux des producteurs ou de mener une politique d'insertion (dans les pays du **Sud** comme du **Nord**).



Les filières du **commerce équitable** permettent de respecter les piliers **social** et **économique**, c'est-à-dire de générer du profit, tout en tenant compte des intérêts des producteurs.



✓ **il est dit équitable**

# Ethique environnementale et développement durable



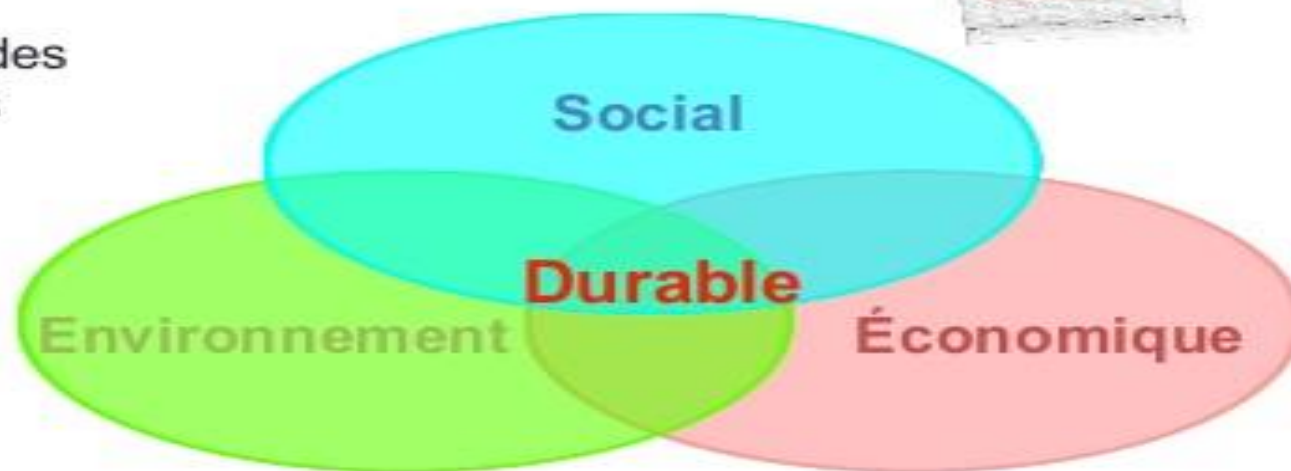
## Le développement durable en question

Prenons enfin l'exemple d'un **coton** ou d'un **café équitable** et **biologique** :

Ces productions respectent les piliers :

- **environnement**, grâce au mode de culture biologique
- **social**, grâce à la prise en compte des intérêts et des droits des producteurs
- **économique**, car elles assurent la pérennité de l'entreprise en dégagant du profit.

✓ **il est donc durable**



# Ethique environnementale et développement durable



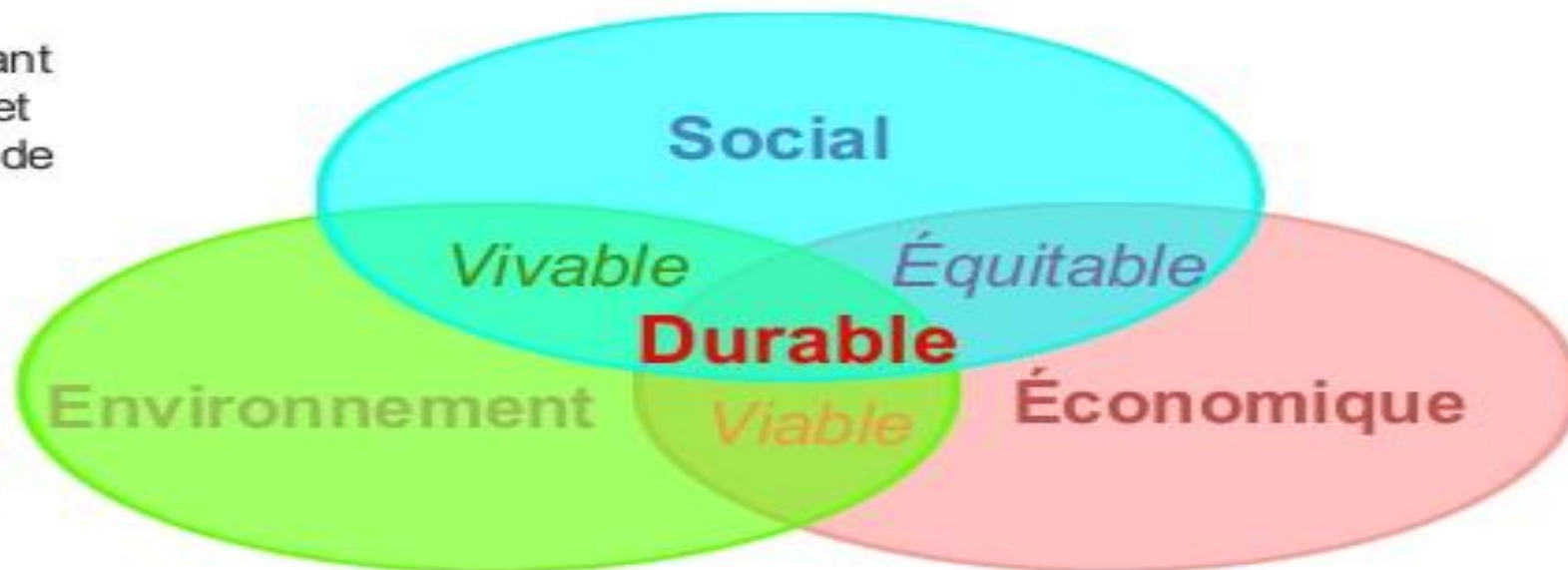
## Le développement durable en question

Les services aussi peuvent être **durables** !

**Exemple** : les **ressourceries** collectent des objets pour les réparer et les revendre.

**Les 3 piliers du développement durable sont respectés :**

- **environnement**, en redonnant une deuxième vie aux objets et en limitant ainsi la production de déchets
- **social**, en facilitant l'insertion professionnelle de personnes défavorisées (publics peu qualifiés, handicapés, etc.)
- **économique**, en créant des emplois, financés grâce à la vente des objets.



# Ethique environnementale et développement durable

## Implications

- Toute ressource environnementale irréversiblement dégradée ou détruite du fait des actions humaines présentes ne pourra pas faire l'objet d'un échange intergénérationnel
- les éléments de la nature font l'objet d'une obligation de la part des sociétés humaines parce qu'ils contribuent à la préservation des conditions d'existence de l'humanité et parce qu'ils sont dotés d'une valeur intrinsèque, indépendante de tout usage.
- Une harmonie essentielle entre les être vivants, humains et non humains, harmonie qui ne doit pas être menacée car elle est garante de la survie des espèces en général et de celle de l'espèce humaine en particulier. La nature en tant qu'objet de la responsabilité humaine entre directement dans le champ de l'éthique. La dimension éthique de l'environnement naturel a pour fondement l'existence d'une solidarité intergénérationnelle
- le maintien d'un niveau de bien-être dans le temps implique la préservation de la qualité des ressources ainsi que de leurs dotations in situ



# Ethique environnementale et développement durable

- **Citez des exemples de problèmes environnementaux en lien avec le développement durable?**
- **Décrire les implications**



# Conclusion

- Science et la technologie servent à protéger, et non à menacer, la sécurité, la dignité, la santé et le bien-être des générations actuelles et futures, notamment la pérennité de leur environnement biologique et social
- Dans ce paysage médico-social en pleine mutation, la réflexion éthique apparaît plus que jamais comme le garant du sauvetage des valeurs humaines
- De par son caractère universel, elle doit trouver le point d'équilibre entre la sauvegarde des droits fondamentaux de la personne, la non-entrave à la recherche scientifique et l'évolution des mœurs.



Merci!